

Procédure de demande de reconnaissance des acquis

- Tous les programmes d'études à l'UQAR (à l'exception du BEP) : Voir la situation A
- Seulement pour le baccalauréat en enseignement professionnel (BEP) : Voir la situation B

Situation A

Vous croyez avoir droit à une reconnaissance des acquis (RAC) puisque vous avez :

- Suivi des cours à l'UQAR dans un programme complété;
- Suivi des cours dans un autre établissement universitaire;
- Suivi des cours techniques dans un établissement collégial;
- Acquis de l'expérience professionnelle pertinente à votre champ d'études.

Si vous remplissez l'une des conditions énumérées ci-dessus, vous devez :

- Lire attentivement et remplir le formulaire ci-joint;
- Fournir tous les documents exigés pour l'étude de votre dossier (voir le formulaire);
- Ce formulaire et les documents requis doivent être expédiés par courriel en format PDF au Registrariat qui verra à les acheminer à votre responsable de programme lorsque toutes les pièces justificatives auront été reçues et validées : acquis@uqar.ca;
- Le formulaire et les documents requis peuvent aussi être expédiés par la poste :
Université du Québec à Rimouski
Registrariat - Reconnaissance des acquis
300, allée des Ursulines, C. P. 3300, succ. A
Rimouski (Québec) G5L 3A1, CANADA

Délai de traitement :

Veuillez noter que l'analyse d'un dossier de reconnaissance des acquis requiert l'apport de plusieurs membres du personnel de l'UQAR. C'est pourquoi il est difficile d'estimer la durée de traitement. De manière générale, le traitement prend plusieurs semaines, voire quelques mois dans certains cas. Lorsque terminée, une réponse à votre demande de RAC vous sera communiquée par l'entremise de votre adresse courriel de l'UQAR.

Situation B

Pour soumettre une demande de reconnaissance des acquis au module d'enseignement professionnel, vous devez **obligatoirement** utiliser le système de gestion de demandes de service (SGDS) via la plateforme Octopus. Nous vous invitons à consulter la procédure suivante pour y accéder.

- Cliquez d'abord sur [ce lien](#) pour accéder au système;
- Puis, sur la page du *Baccalauréat en enseignement professionnel (BEP)*, cliquez sur *Bilan du développement des compétences de métiers*;
- Ensuite, choisissez la tuile *Reconnaissance des acquis* et remplissez le formulaire en y annexant, en PDF, les pièces demandées;
- Une fois la requête soumise, les conseillères et les conseillers en cheminement du BEP l'analyseront. Une communication vous sera transmise par courriel le moment venu.

Pour plus d'informations à ce sujet, consultez le Portail : [BEP: Reconnaissance des acquis disciplinaires \(Option 1\) \(uqar.ca\)](#).

Formulaire de demande de reconnaissance des acquis

Ce formulaire s'adresse à la personne de la **Situation A** inscrite dans un programme à l'UQAR qui possède la formation et les connaissances requises pouvant donner lieu à une reconnaissance des acquis.

IDENTIFICATION

Code permanent de l'UQAR : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Trimestre d'admission : _____

Programme d'études : _____

ACQUIS ANTÉRIEURS*

1. **Cours réussi(s) à l'UQAR**
Le résultat de chaque cours accordé par reconnaissance des acquis doit être égal ou supérieur à 2,0 / 4,3 pour les cours du 1^{er} cycle (la note C) et à B pour les cours des cycles supérieurs.
2. **Cours réussi(s) dans un autre établissement universitaire**
Le résultat de chaque cours accordé par reconnaissance des acquis doit être égal ou supérieur à 2,0 / 4,3 pour les cours du 1^{er} cycle (la note C ou 11/20) et à B (ou 12/20) pour les cours des cycles supérieurs.
3. **Cours techniques réussis dans un établissement collégial**
Un minimum de deux cours collégiaux techniques est requis pour obtenir un cours de 3 crédits de l'UQAR. Les cours qui peuvent être reconnus sont ceux qui ont été identifiés préalablement par le module et dont le résultat est égal ou supérieur à la moyenne du groupe à moins d'avoir obtenu une cote de rendement au collégial (CRC) égale ou supérieure à 26. Notons que certains programmes peuvent avoir des exigences plus élevées.
4. **Expérience professionnelle**
Une reconnaissance peut être accordée, s'il est démontré que l'expérience professionnelle peut répondre aux objectifs du cours demandé en exemption.
5. **Autre(s), précisez ci-dessous :**

Je demande que l'on fasse l'examen de mes acquis antérieurs afin qu'on m'exempte de suivre un ou des cours pour lesquels les connaissances ont été acquises. **J'accepte de payer 10 \$ par cours reconnu jusqu'à concurrence de 50 \$ par demande de reconnaissance des acquis pour un même programme de formation.** Cependant, une demande de reconnaissance des acquis relative à un protocole d'entente DEC/BAC ou une passerelle sera gratuite.

Signature

Date (AAAA-MM-JJ)

*IMPORTANT

La personne étudiante qui a suivi un cours ou obtenu un diplôme il y a plus de 10 ans devra démontrer comment elle a maintenu ses connaissances par son expérience professionnelle et que celle-ci répond aux objectifs du cours demandé en exemption.

LISTE DE(S) COURS POUR LESQUELS VOUS DEMANDEZ UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS (à remplir si vous avez coché les numéros 1, 2 ou 3)

Comment remplir ce formulaire :

Acquis collégiaux et universitaires

- Précisez, dans le tableau de gauche, les cours réussis* dans un établissement d'enseignement précédent et pour lesquels vous demandez une reconnaissance des acquis.
- Dans le tableau de droite, veuillez indiquer le cours de l'UQAR que vous croyez correspondant et pour lequel vous demandez une équivalence. *Un minimum de deux cours collégiaux techniques est requis pour obtenir un cours de 3 crédits UQAR.

Acquis collégiaux

- Sur la base d'une passerelle ou d'une entente DEC-BAC, veuillez indiquer seulement votre programme collégial et le Cégep de provenance dans le tableau de gauche.

Cours suivis pour lesquels vous demandez une reconnaissance des acquis			Cours de l'UQAR demandés en équivalence	
Institution d'enseignement	Sigle	Titre du cours ou du programme	Sigle	Titre du cours

Documents exigés pour l'analyse de la demande :

Acquis collégiaux

- Aucun relevé de notes ou plan de cours n'est exigé.

Acquis universitaires

- Le plan de cours (Syllabus) de tous les cours présentés en acquis.
- Une copie du relevé de notes des acquis de cours concernés par votre demande.

Documents exigés pour l'inscription d'une RAC au dossier étudiant :

Acquis collégiaux

- Aucun relevé de notes n'est exigé.

Acquis universitaires

- Dans l'éventualité où une reconnaissance était accordée, vous devrez demander au Registrariat de l'établissement antérieur d'expédier directement à l'UQAR, une version officielle de votre relevé de notes.
- Veuillez attendre une réponse de notre part, avant de faire préparer ce document.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (à remplir si vous avez coché le numéro 4)

Comment formuler une demande de RAC sur la base de l'expérience professionnelle :

- Précisez, dans le tableau de gauche le titre de l'emploi et le nom de l'employeur pour lequel vous demandez une reconnaissance.
- Dans le tableau de droite, veuillez indiquer le cours de l'UQAR que vous croyez correspondant et pour lequel vous demandez une équivalence.
- Selon votre programme d'études et la reconnaissance demandée, le personnel du Registrariat communiquera avec vous afin d'obtenir des renseignements supplémentaires où vous devrez faire la preuve que votre expérience professionnelle justifie votre demande de reconnaissance des acquis.

Expérience professionnelle pour laquelle vous demandez une reconnaissance des acquis		Cours de l'UQAR demandé en équivalence	
Titre d'emploi	Employeur	Sigle	Titre du cours

Document exigé pour l'analyse de la demande :

- Bien vouloir joindre la dernière version de votre curriculum vitae (CV) avec le présent formulaire de demande de RAC.

Documents exigés pour l'inscription d'une RAC au dossier étudiant :

- Et dans l'éventualité où une reconnaissance des acquis serait accordée sur la base de votre expérience professionnelle, une attestation officielle de votre employeur sera exigée.
- Cependant, veuillez attendre une confirmation de notre part avant de faire préparer ce document.